



Des enjeux qui continuent à évoluer selon Denis Morin

LAB-ÉCOLE: RETOUR SUR UNE AVENTURE NOVATRICE

PAGE 4

(Photo L'Écho - Maad Chaara)

Renforcement du réseau de transport électrique de l'axe Vallée-du-Saint-Laurent

Une trentaine de municipalités de la Mauricie sous la loupe

Page 6

Dans le cadre des 12 jours d'actions contre
les **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**, venez assister à la :

Conférence d'Ingrid Falaise

« Je me suis choisie »

Cette conférence est ouverte à toutes et à tous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, pour sensibiliser et briser le silence autour de la violence conjugale.

Porte de la Mauricie • Date: 27 novembre • Heure: 19h à 20h • Coût: GRATUIT

Venez nombreux pour
cette soirée inspirante
et nécessaire. Ensemble,
conscientisons et
parlons du respect,
car « sans respect,
l'amour n'a pas
la même couleur ».

L'Héritage
CENTRE DES FEMMES

Pour informations et réservation:
819 228-8421
info@cdfheritage.org
Messenger

>36880-1



VOTRE MÉDIA D'ICI
L'Écho
de Maskinongé.com

**FAITES RAYONNER
VOTRE ENTREPRISE**

Contactez

Maxime Corriveau

819 668-1323

mcorriveau@icimedias.ca

Site web à partir de

1 395 \$



- ✓ Création de sites web
- ✓ Bannières web
- ✓ Post-its web
- ✓ Vidéo intégrée
- ✓ Bannières web géociblées



icimédias
DES MÉDIAS D'ICI POUR LES GENS D'ICI

Trois mois après le passage de la tempête Debby dans la région

Une sinistrée de Louiseville lance un appel à l'aide

MAAD CHAARA

mchaara@icimedias.ca

INONDATIONS. Le 9 août dernier était une journée difficile pour des milliers de Québécois. À Louiseville, cette date a marqué le début d'un long feuilleton de recherches d'aide pour plusieurs personnes qui ont vu leurs vies bouleversées d'un seul coup.

Les restes de l'ouragan Debby, qui ont frappé Louiseville les 9 et 10 août 2024, ont causé des dommages importants dans la maison de Claire Bouchard, et notamment dans le sous-sol.

«On n'est pas rendu très loin dans les travaux, parce que c'est difficile à mon âge, mais surtout parce qu'on n'a pas d'aide. Cela m'affecte physiquement et mentalement, c'est décourageant», déclare la septuagénaire.

«J'essaie de m'arranger moi-même parce que c'est très dispendieux d'avoir des services des professionnels à des tarifs à partir 80 \$ à l'heure. On n'a tout simplement pas les moyens», estime M^{me} Bouchard.

La copropriétaire indique qu'elle a reçu le montant des assurances, mais que ce montant demeure loin des coups réels, car elle n'était pas assez assurée pour couvrir tous les frais de nettoyage et de réparation.

«Je ne pensais jamais être inondée, on est plus haut que les autres voisins, on a des drains en plus d'un puits. On n'a jamais pensé vivre ça quand on a déménagé à Louiseville il y a deux ans», raconte Claire Bouchard.

«On vient juste de finir le sous-sol, puis voilà, tout est parti d'un seul coup!»

- Claire Bouchard

Pour M^{me} Bouchard, l'angoisse liée aux travaux de rénovation et de nettoyage est accompagnée par un stress administratif et bureaucratique.

«Je viens de recevoir mes assurances, je n'ai pas encore rempli les documents nécessaires pour la demande d'aide gouvernementale, et ça, c'est un autre problème. J'essaie encore d'avoir d'une copie des travaux faits par une compagnie de désinfection et de nettoyage, pour pouvoir ajouter ça dans le dossier», souligne la dame de 77 ans.

Elle mentionne qu'elle a essayé d'avoir de l'aide, mais sans succès. Son seul soutien est venu de la part du bureau du député Simon Allaire, qui lui a



Tout juste fini, le sous-sol a subi des grands dégâts le 9 août dernier. (Photo l'Écho : Maad Chaara)



Le sous-sol de la maison de Claire Bouchard est toujours en rénovation. (Photo l'Écho : Maad Chaara)

fourni des bons alimentaires, pour compenser un peu pour la nourriture.

«Aucune aide de la part de la municipalité. J'ai essayé à plusieurs reprises de joindre le maire, mais je n'étais pas capable», conclut tristement Claire Bouchard.

RÉALITÉS VARIÉES POUR 450 SINISTRÉS

Selon Yvon Deshaies, le maire de Louiseville, la situation globale est quand même encourageante, même s'il admet que plusieurs de ses concitoyens sont encore à la recherche d'aide.

«Ici à Louiseville, il y environ 450 sinistrés (sous-sol, appartement, autos, etc.). Il y a ceux qui ont reçu de l'aide financière du gouvernement et d'autres qui attendent toujours. Je connais des exemples de personnes ayant des réparations estimées à 50 000 \$ et qui ont reçu la moitié de la part de leurs assurances et l'autre moitié sous forme d'aide gouvernementale», souligne M. Deshaies.

Quant aux dépenses prévues par la municipalité après les dégâts causés par les inondations du 9 août dernier, elles sont estimées à environ 800 000 \$. «On peut recevoir l'équivalent du 65 % du montant de la part du ministère de la Sécurité publique», ajoute Yvon Deshaies.

«Par exemple, on devrait d'abord payer 250 000 \$ à la suite des dégâts à notre aréna. Puis, on verra la suite avec nos assurances. Le coût estimé est de 530 000 \$. Certes, on est assuré, mais c'est à nous d'assumer les premiers 250 000 \$ des coûts», précise le maire de Louiseville.

La municipalité n'a pas encore reçu d'aide gouvernementale. Elle continue à préparer ses dossiers et factures avant de faire la demande.

PLUS DE 3 M\$ VERSÉS DANS LA MAURICIE

Par l'entremise de son programme général d'assistance financière lors de sinistres, le gouvernement provincial offre une aide de dernier recours aux propriétaires et aux locataires touchés par un sinistre non couvert par les polices d'assurance.

Cette aide ne se substitue pas aux contrats d'assurance des citoyens. Le gouvernement rappelle l'importance de communiquer avec l'assureur avant de faire une demande d'aide gouvernementale.

En date du 13 novembre, 649 réclamations d'assistance financière ont été reçues pour la région de la Mauricie. La grande majorité de ces dossiers (510) concernent les propriétaires, tandis que les dossiers restants traitent des demandes de 63 locataires, 60 entreprises et 16 dossiers ouverts pour des municipalités.

Le ministère de la Sécurité publique indique qu'un paiement a été effectué pour 165 dossiers sur les 649 reçus pour la Mauricie, pour un montant total versé jusqu'à maintenant de 3 385 330 \$. Les montants versés pour chaque dossier sont confidentiels et variables.

«Il est important de considérer toutefois que plusieurs dossiers sont présentement en analyse et en attente de pièces justificatives. Les données étant donc préliminaires, il est encore trop tôt pour brosser un portrait complet concernant le passage de Debby dans la région», selon le ministère de la Sécurité publique.

Selon les estimations du Bureau d'assurance

Droit successoral | Droit de la famille
Droit immobilier | Droit corporatif | Droit agricole

Contactez-nous,
nous pouvons vous aider :
819 228-8117
joannie.gelinas@mallette.ca

Joannie Gélinas
Notaire

MALLETTE
Société de
comptables professionnels agréés

du Canada (BAC), les restes de l'ouragan Debby ont causé près de 2,5 milliards de dollars en dommages assurés.

«Cet événement d'inondation est désormais classé comme l'événement assuré le plus coûteux de l'histoire du Québec, surpassant même la tempête de verglas de 1998», indique le BAC dans un communiqué publié le 13 septembre dernier.

NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS

- Charette : 4
- Louiseville : 297
- Maskinongé : 23
- Saint-Alexis-des-Monts : 1
- Saint-Barnabé : 4
- Saint-Boniface : 14
- Sainte-Angèle-de-Prémont : 6
- Saint-Édouard-de-Maskinongé : 6
- Saint-Élie-de-Caxton : 2
- Saint-Étienne-des-Grès : 3
- Sainte-Ursule : 17
- Saint-Justin : 19
- Saint-Léon-le-Grand : 4
- Saint-Mathieu-du-Parc : 2
- Saint-Paulin : 12
- Saint-Sévère : 2
- Shawinigan : 32
- Trois-Rivières : 51
- Yamachiche : 71

La dernière école de ce projet sera inaugurée le printemps prochain

Lab-École : la fin d'une aventure novatrice

MAAD CHAARA

mchaara@icimedias.ca

ÉDUCATION. L'histoire du modèle d'innovation du Lab-École, qui a commencé en 2017, est sur le point de se terminer. Mandaté par le ministère de l'Éducation, l'organisme intervenait sur le bâti scolaire en réinventant l'école avec les centres de services scolaires participants. C'est ce qui avait été mis en place du côté de Maskinongé, à l'école des Cerisiers.

La fin de cette expérience n'a pas été favorablement accueillie par Denis Morin, coordonnateur des services éducatifs et de l'évaluation au Lab-École, qui estime que les enjeux de la société continuent à évoluer.

« Personnellement, je pense qu'on aurait pu continuer parce qu'il reste encore beaucoup à faire pour accompagner le changement surtout que le gouvernement vient d'annoncer des investissements majeurs, dans les prochaines années, dans le domaine de l'éducation », déclare M. Morin.

Selon lui, les infrastructures scolaires devraient répondre aux besoins d'éducation d'aujourd'hui et de demain au Québec et que ceux-ci amèneront des aménagements à faire.

« Je pense que de ce côté-là, le Lab-École a bien fait les choses parce qu'on avait un mandat qui reposait sur trois éléments et que nous avons réussi à les réaliser. »

Selon M. Morin, le premier élément était de recenser, au Québec et ailleurs dans le monde, les meilleures pratiques en termes de bâtis scolaires. Cela a été traduit par la publication de *Penser l'école de demain*, un guide dédié à l'ensemble des centres de services scolaires, mais aussi au monde de l'architecture sur le bâti scolaire.

« Le deuxième élément était d'accompagner six centres de services scolaires dans des projets de construction et d'agrandissement majeur. Il nous reste une dernière école à inaugurer à Gatineau le printemps prochain », ajoute le Shawiniganais.

Quant au dernier élément, l'engagement était de nourrir la réflexion sur l'architecture au niveau des nouveaux principes de construction et d'agrandissement des écoles.

« Donc, je pense que le mandat d'architecture qui était accordé au Lab-École a été

bien rempli. Je pense qu'on peut dire mission accomplie », estime le coordonnateur des services éducatifs et de l'évaluation.

M. Morin espère que les centres de services scolaires, qui sont engagés dans ce projet, vont continuer le travail de son équipe.

PREMIÈRE RECHERCHE EN SON GENRE

Pour une première fois au Canada, une recherche scientifique s'intéresse aux incidences du bâti sur la persévérance, sur la réussite des élèves et sur les conditions de pratiques professionnelles.

« En 2020, on a lancé un appel à projets auprès de toute la communauté universitaire. On a un consortium qui est piloté par les chercheurs Jonathan Belluto et Mélissa Goulet de l'Université du Québec à Montréal. Ils ont réuni autour d'eux une quinzaine de chercheurs; certains viennent de l'UQTR et de l'Université Laval, tandis que d'autres représentent trois universités européennes : Fribourg, en Suisse ainsi que Paris-Cité et Cergy Paris en France », explique Denis Morin.

Ces chercheurs tentent de comprendre de quelle façon les espaces et les ambiances de ces écoles impactent les comportements humains, ainsi que de saisir comment les gens utilisent l'environnement scolaire pour vivre l'école et pour y réussir.

« Ce qu'on va chercher, c'est si cela favorise chez les enfants le sentiment d'appartenance, le bien-être, l'attention, la concentration? Est-ce que ça favorise l'esprit collaboratif? Est-ce qu'un enfant dans un Lab-École bouge plus qu'un enfant dans une école traditionnelle? », se demande M. Morin.

Ces recherches s'intéressent aussi aux conditions du personnel pour voir si ces espaces augmentent ou diminuent le stress du travail des intervenants scolaires et si les compétences professionnelles sont maximisées ou pas.

« Les chercheurs qui nous suivent, et qui vont dévoiler leurs résultats au printemps prochain, vont continuer de s'intéresser au sujet et je pense qu'on a créé le mouvement, le reste va se faire au fur et à mesure », souligne Denis Morin.



Denis Morin et son équipe du Lab-École ont réalisé des travaux d'aménagement dans des écoles à Maskinongé, à Québec, à Rimouski, à Saguenay, à Shefford et à Gatineau. (Photo courtoisie - Christelle Coulombe)

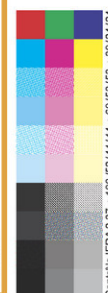
UNE JOURNÉE ATYPIQUE

Selon le coordonnateur, on ne peut pas parler d'une journée typique pour les élèves qui fréquentent ces écoles.

« Les projets que nous travaillons avec les centres de services scolaires sont différents d'une place à l'autre. C'est un parcours de l'enfant dans une journée qui est fort différent de l'école traditionnelle. L'élève que nous avons dans un Lab-École est dans l'adoption d'un mode de vie actif, car ce ne sont pas toutes les activités de sa journée qui se déroulent dans sa classe », mentionne M. Morin.

Il explique que ces classes débordent sur des espaces collaboratifs qu'on ne retrouve pas dans les écoles traditionnelles.

« Dans les 70 dernières années, on a bâti des écoles à peu près sur le même modèle. On appelle ça des écoles duplessistes, c'est-à-dire des classes sans façade, des classes qui donnent sur la cour d'école, et en même lieu, un grand corridor avec des vestiaires de chaque côté. Dans les nouvelles écoles, les vestiaires sont à l'entrée, les enfants vont monter par différentes entrées dans l'école, ils vont passer de la classe à la cuisine pédagogique avant de rejoindre le laboratoire créatif ou aller travailler dans un carrefour d'apprentissage voire consulter une bibliothèque dont le rayonnement est éclaté sur une grande partie de l'espace scolaire », conclut Denis Morin.



L'école des Cerisiers remporte un prix à Toronto



L'école des Cerisiers à Maskinongé se distingue par l'agrandissement d'un bâtiment existant au cœur du village.

(Photo tirée de Facebook)

MAAD CHAARA

mchaara@icimedias.ca

MASKINONGÉ. Lors de la 65^e édition du Conseil Canadien du Bois, organisée à Toronto à la fin octobre, l'école primaire des Cerisiers a fait partie des 19 projets, du monde entier, honorés en matière de conception structurale et en construction en bois.

Derrière ce projet innovant, la collaboration des équipes des architectes a réalisé la rénovation et l'agrandissement de l'école Saint-Joseph, à Maskinongé, afin d'accueillir tous les élèves du village sous un même toit.

Parmi ces architectes impliqués dans ce projet, faisant partie du Lab-École, le bureau Leclerc Architectes y a mis son expertise en matière de construction de bâtiments institutionnels et scolaires au Québec.

« Le modèle de cette école s'est démarqué et s'est illustré dans d'autres organismes qui font la promotion du bois, à l'image de l'organisme Cecobois », indique Thomas Gauvin-Brodeur, architecte et associé principal chez Leclerc Architectes.

Il s'agit du Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) ayant comme mission de supporter et de faciliter l'usage accru du bois en construction multifamiliale et non résidentielle au Québec.

« L'école de Maskinongé est très innovante. On note, par exemple, l'utilisation très holistique du bois, ce qui est différent de la majorité de bâtiments publics au Québec »,

mentionne M. Gauvin-Brodeur.

« Certes, on utilise massivement le bois dans la construction résidentielle, mais pour un bâtiment institutionnel, comme une école, c'est la première fois qu'on note une utilisation aussi vaste du bois », précise-t-il.

Ce projet a fait l'objet d'une subvention par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, lié au programme de vitrine technologique. M. Gauvin-Brodeur ajoute que ce travail est marqué par l'utilisation du bois, notamment pour des isolants de laines de bois à l'intérieur que les panneaux isolants de bois à l'extérieur.

« C'est sûr que chaque projet qui remporte un prix et qui a de la visibilité accroît le potentiel de l'utilisation de ce modèle. Mais ce qui est important à mentionner, c'est que ce modèle n'est pas applicable dans tous les contextes », souligne l'architecte.

Le bureau Leclerc Architectes a aussi réalisé, en collaboration avec l'organisme Lab-École, le projet d'une école à Shefford. Selon ce bureau, il s'agit de « deux écoles différentes, deux contextes différents, deux solutions architecturales différentes dans lesquelles chacune s'adapte à son propre milieu ».

À noter que n'est pas la première fois que Leclerc Architectes s'implique dans des projets en Mauricie et au Centre-du-Québec. Le bureau montréalais a réalisé des travaux d'agrandissement de l'école Marie-Leneuf à Trois-Rivières et de la reconstruction de l'école Marquis à Saint-Célestin.

Nouvelle responsabilité pour Simon Allaire

NOMINATION. Simon Allaire a été nommé président de la Commission de l'économie et du travail, une nomination qui souligne son parcours exceptionnel en matière de développement économique ainsi que son engagement constant au service de ses concitoyens et du Québec.

Élu à l'Assemblée nationale comme député de Maskinongé en 2018, M. Allaire a également occupé le poste d'adjoint parlementaire au Conseil du trésor au cours des dernières années, renforçant ses connaissances des mécanismes budgétaires et des politiques publiques.

Avant de se lancer en politique, le député a aussi exercé les fonctions de directeur principal en finances, de directeur de Centre local de développement (CLD) et de commissaire industriel, développant une expertise en gestion financière, en développement régional et en soutien aux entreprises locales.

Détenteur d'un baccalauréat en économie, il complète actuellement un MBA en administration publique, renforçant encore ses compétences en gestion stratégique et en administration publique. Simon Allaire estime que sa nomination à la présidence de la Commission de l'économie et du travail est une reconnaissance marquante de son parti

politique, qui salue sa contribution et sa capacité à porter les dossiers économiques avec rigueur et dévouement.

La Commission de l'économie et du travail joue un rôle crucial au sein de l'Assemblée nationale. Elle est mandatée pour étudier et analyser les projets de loi, les politiques et les initiatives en matière d'économie et de travail, incluant les réformes sur l'emploi, le développement des compétences et l'amélioration des conditions de travail des Québécois.

Dans un contexte où le Québec fait face à des défis économiques croissants, la Commission se concentre actuellement sur des dossiers prioritaires, tels que l'innovation industrielle, l'adaptation aux changements du marché de l'emploi, et le soutien aux entreprises locales pour renforcer leur compétitivité.

« C'est avec fierté que j'accepte la présidence de la Commission de l'économie et du travail, une commission aux responsabilités essentielles pour le développement économique du Québec et l'amélioration des conditions de travail de nos citoyens », a commenté Simon Allaire peu après sa nomination.

Selon le site de l'Assemblée nationale du Québec, le titulaire de la présidence d'une commission a droit à une indemnité supplémentaire de 32 942 \$.

Artisans et producteurs locaux
Produits du terroir
Animation et ambiance de Noël

30 NOV. ET 1^{ER} DÉC. 2024

10 H À 16 H

agroa Desjardins

1233, BOULEVARD SAINT-LAURENT EST, LOUISEVILLE

Pour un temps des Fêtes unique et gourmand!

MRC Maskinongé

EN PARTENARIAT AVEC

L'ÉCHO DE MASKINONGÉ - www.lechodemaskinonge.com - Le 20 novembre 2024 - 5



Cette journée de mobilisation permettra de répondre aux besoins grandissants dans nos régions alors que Turbo Déménagement s'engage à doubler chaque don reçu lors de cette journée.

(Photo courtoisie)

Centraide : vos dons du 3 décembre seront doublés

SOLIDARITÉ. Centraide Mauricie et Centraide Centre-du-Québec ont annoncé un partenariat avec Turbo Déménagement pour la journée « Mardi Je Donne », qui se tiendra le 3 décembre prochain. Cette journée de mobilisation permettra de répondre aux besoins grandissants dans nos régions alors que Turbo Déménagement s'engage à doubler chaque don reçu lors de cette journée.

Les besoins dans nos communautés sont de plus en plus pressants et Centraide œuvre chaque jour pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En soutenant un vaste réseau d'organismes communautaires, Centraide contribue à bâtir un avenir où chacun peut accéder aux ressources nécessaires pour développer son plein potentiel.

« Nous croyons fermement en la mission de Centraide et en son rôle vital dans notre communauté. C'est une grande fierté pour nous de participer à « Mardi Je Donne » et de contribuer directement à ce mouvement de générosité qui peut changer des vies. Nous espérons que notre appui inspirera d'autres à être généreux », a témoigné Mathieu Bleau, président de Turbo Déménagement.

« Chaque don compte, et grâce à la contribution de Turbo Déménagement, chaque don aura encore plus de portée, renchérit Marc H. Plante, directeur du développement et des partenariats pour Centraide Mauricie et Centraide Centre-du-Québec. Nous sommes profondément reconnaissants envers Turbo Déménagement pour leur soutien exceptionnel qui nous aide à répondre aux besoins de plus en plus grands dans nos régions et à faire une différence durable dans la vie de nos concitoyens les plus vulnérables », conclut-il. (J.C.)



Renforcement du réseau de transport électrique de l'axe Vallée-du-Saint-Laurent

Une trentaine de municipalités de la Mauricie sous la loupe

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

ÉNERGIE. Hydro-Québec a dévoilé lundi matin les premiers détails de son plan visant à renforcer son réseau de transport électrique de l'axe Vallée-du-Saint-Laurent en construisant deux nouveaux postes de distribution et ajouter 200 kilomètres de lignes électriques de 735 kV.

L'axe Vallée-du-Saint-Laurent part de la MRC de Portneuf, dans la région de la Capitale-Nationale, pour traverser la Mauricie et se terminer au futur poste Jean-Jacques-Archambault, situé dans la municipalité de Sainte-Julienne, dans la région de Lanaudière.

Ce territoire de près de 4200 km carrés, qui traversent 10 MRC et 78 municipalités, est constitué à 90 % de terrains privés et à 70 % de terres agricoles protégées, c'est-à-dire que d'éventuels travaux devront obtenir l'aval de la Commission de protection des terres agricoles du Québec (CPTAQ).

Dans les critères qui le guideront dans l'élaboration du tracé des nouvelles lignes électriques, Hydro-Québec s'engage à chercher le tracé le plus court; à jumeler les tronçons de ligne projetés avec les lignes existantes; à limiter le morcellement du territoire en respectant le découpage cadastral et les limites de propriétés; à éviter les aires protégées et à s'éloigner des éléments de forte sensibilité environnementale; et enfin, à considérer l'enveloppe visuelle des milieux habités et des zones de villégiatures.

À titre d'exemple, la réserve naturelle de la Tourbière-du-Lac-à-la-Tortue d'une

superficie de 10 km carrés, à Shawinigan, se trouve actuellement dans la zone du projet axe Vallée-du-Saint-Laurent, mais en vertu de son statut d'aire protégée, les nouvelles lignes électriques de 735 kV ne pourraient y transiter.

Dans son échéancier, Hydro-Québec se donne la période 2024-2026 pour présenter le projet, mener des consultations auprès des communautés concernées et annoncer le tracé final. Par la suite, les audiences du BAPE et l'obtention des autorisations gouvernementales sont prévues entre 2026 et 2028. Enfin, les travaux pour construire les deux nouveaux postes et les 200 km de lignes électriques supplémentaires sont prévus entre 2029 et 2032.

Les municipalités qui seront touchées par les travaux d'Hydro-Québec seront éligibles à une indemnité comme le prévoit le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI). Le montant est calculé selon le nombre de kilomètres (50 568 \$ par km pour une ligne de 735 kV) qui traverse le territoire de chaque municipalité. Cette somme servira à financer un projet à vocation environnementale ou de développement durable. Les propriétaires des terrains sur lesquels Hydro-Québec mènerait des travaux seront également indemnisés.

DEUX NOUVEAUX POSTES

Concernant les deux postes de distribution que compte construire Hydro-Québec, le PMVI prévoit le versement pour chaque projet d'une somme allant de 352 800 \$ à 1 176 000 \$ selon la superficie du poste (moins de 50 000 mètres carrés à plus de 150 001 mètres carrés).

L'emplacement des deux postes n'est pas

précisément décidé pour le moment, mais Hydro-Québec a déjà ciblé deux zones d'intérêt. Une dizaine de municipalités des MRC d'Autray et de Matawinie sont à l'étude pour le poste qui sera situé dans la région de Lanaudière. Quant au second poste prévu dans la MRC de Portneuf, les municipalités de Sainte-Christine-d'Auger, Rivière-à-Pierre et Saint-Léonard-de-Portneuf sont envisagées.

Deux rencontres d'informations sur le projet Axe Vallée-du-Saint-Laurent auront lieu au cours des prochains jours dans la région, soit le mercredi 27 novembre entre 15 h et 20 h au centre communautaire Armand-Marchand à Saint-Tite et le mardi 3 décembre entre 15 h et 20 h au centre communautaire de Saint-Élie-de-Caxton.

Rappelons que le renforcement du réseau de transport électrique au Québec est un projet global de près de 10 milliards \$ rendu nécessaire par l'objectif d'Hydro-Québec de doubler sa production d'énergie d'ici 25 ans. Outre l'axe Vallée-du-Saint-Laurent, qui touche la Mauricie, des projets seront aussi menés sur la Côte-Nord et dans le corridor Appalaches / Bas-Saint-Laurent.

AXE VALLÉE-DU-SAINT-LAURENT / MUNICIPALITÉS DE LA MAURICIE

- Ville de Shawinigan
- Ville de Trois-Rivières (nord de la ville)
- MRC de Mékinac (sauf Trois-Rives et Saint-Roch-de-Mékinac)
- MRC des Chenaux (sauf Batiscan et Champlain)
- MRC de Maskinongé

Lettrages Lafontaine récompensée pour ses investissements

AFFAIRES. Le Bon coup du mois d'octobre 2024 du conseil des maires et mairesses de la MRC de Maskinongé a été décerné à Lettrages Lafontaine de Louiseville, pour l'agrandissement de son bâtiment afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

Entreprise spécialisée dans le domaine de l'affichage commercial, industriel et institutionnel, de la conception graphique, de l'impression et de la signalisation, Lettrages Lafontaine s'apprête à célébrer ses 45 ans d'existence. Depuis son rachat par Mathieu Châteauvert en 2015, l'entreprise n'a cessé de se moderniser.

Au cours de l'année 2024, le propriétaire a investi près de 300 000 \$ pour agrandir ses locaux et acquérir des équipements de pointe, tels qu'une imprimante Epson grand format 10 couleurs, une découpeuse Graphtec, de même qu'un laminoir. Ces investissements ont permis à Lettrages Lafontaine de devenir autonome dans ses projets et de proposer des solutions complètes à sa clientèle.

« Avec ces investissements, nous sommes maintenant en mesure de raccourcir nos délais de production et il est désormais possible d'offrir une variété de services sous le même toit. Nos nouveaux équipements nous permettent d'offrir des produits de qualité et d'être encore plus performants », rapporte le propriétaire Mathieu Châteauvert. Avant d'entreprendre d'autres projets qu'il souhaite réaliser à court et moyen terme, l'entrepreneur continue d'optimiser ses produits et services afin de satisfaire sa clientèle sans cesse grandissante.

Rappelons que le comité qui décerne mensuellement le Bon coup est constitué de Serge Berthiaume, coordonnateur du Service de développement économique et du territoire de la MRC; Pierre

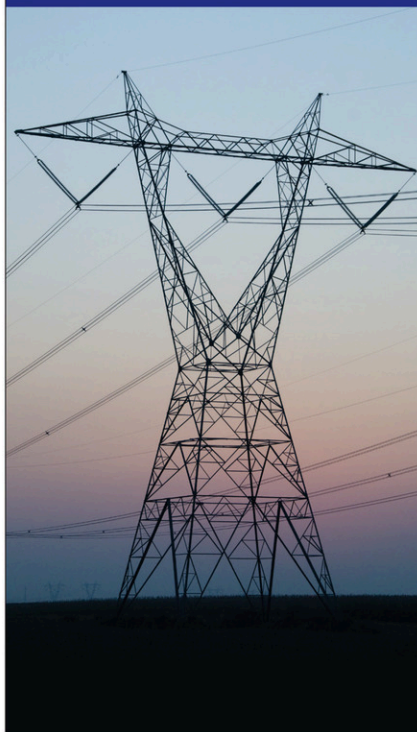
Sur la photo, on retrouve Yvon Deshaies, maire de Louiseville; Mathieu Châteauvert, propriétaire de Lettrages Lafontaine; et Serge Berthiaume, coordonnateur du Service de développement économique et du territoire à la MRC de Maskinongé. (Photo courtoisie)

Cloutier, directeur général de la Société d'aide au développement des collectivités de la MRC; Sébastien Langevin, coordonnateur du développement touristique et culturel de la MRC; et Serge Noël, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé.

Pour être éligible, la place d'affaires de l'entrepreneur ou de l'organisme doit être située dans la MRC de Maskinongé; l'entrepreneur ou l'organisme doit rayonner dans la MRC ou à l'extérieur de la MRC de Maskinongé; et enfin, l'entrepreneur ou l'organisme doit être un ambassadeur de la MRC de Maskinongé.

INVITATION - PORTES OUVERTES

Évolution du réseau de transport principal Axe Vallée-du-Saint-Laurent



Le renforcement de l'axe Vallée-du-Saint-Laurent est l'un des objectifs d'Hydro-Québec dans le contexte de l'évolution du réseau de transport principal. Ce volet touche les régions de la Capitale-Nationale (MRC de Portneuf), de la Mauricie et de Lanaudière.

Hydro-Québec projette de construire deux postes à 735 kilovolts (kV) et environ 200 km de ligne à 735 kV afin de permettre le transport de l'électricité additionnelle provenant du nord et de l'est du Québec; d'accroître la capacité de transport des lignes existantes à 735 kV qui ont atteint leurs limites; d'assurer l'alimentation des grands centres de consommation et d'améliorer la fiabilité et la résilience du réseau face aux événements météorologiques de plus en plus intenses.

**Vous aimeriez en savoir plus sur ce projet ?
Venez rencontrer notre équipe !**

Le mercredi 27 novembre, entre 15 h et 20 h
Au centre communautaire Armand-Marchand
375, rue Adrien-Bélisle, Saint-Tite

Le mardi 3 décembre, entre 15 h et 20 h
Au centre communautaire de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton

Il n'est pas possible pour vous d'assister à ces rencontres ?



Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui à notre rencontre virtuelle qui aura lieu le **mardi 10 décembre à 18 h 30**.



D'ici là, vous pouvez consulter notre site Web au : **www.hydroquebec.com/projets/renforcement735kv/**

Pour plus d'information

Ligne Info-projets : 1 866 388-1978

SAINT-SÉVÈRE



La Tournée des artisans - spécial Noël est de retour

La tournée des artisans de Saint-Sévère, spécial Noël, est de retour pour une 11^e année. Du 22 au 24 novembre, entre 10h et 17h, Rien ne se perd, tout se crée, Passion Lavande et Domaine Gélinas ouvriront leurs portes au public afin de leur offrir une activité à faire. Rien ne se perd, tout se crée (91 rue Principale) fabrique depuis 20 ans des vêtements et des accessoires mode et de cuisine. De son côté, Passion Lavande (188, rang St-François-de-Pique-Dur) cultive, transforme et commercialise des produits de lavande, de tournesol, de calendula et de rose. Enfin, Domaine Gélinas (267 rang St-François-de-Pique-Dur) est le premier vignoble commercial d'envergure en Mauricie, avec plus de 45 000 plants de vigne sur 16 hectares, afin de produire des vins de haute qualité et des spiritueux faits main, avec cœur. Les visiteurs qui achèteront aux trois boutiques du 22 au 24 novembre recevront tous des coupons rabais à dépenser chez les trois boutiques en janvier et février 2025 et seront éligibles à des tirages de cartes-cadeaux chez les trois entreprises ainsi qu'au grand prix d'une valeur de 500\$: un forfait vacances d'une nuitée pour 2 personnes au Baluchon Éco-villégiature. Cette activité se veut l'occasion de dénicher des cadeaux de Noël entièrement faits par des artisans locaux. (B.L.) (Photo L'Écho Archives)



Le député de Maskinongé, Simon Allaire, et l'artiste louisevilloise Isabelle Boulais, mettant en valeur l'un des tableaux fraîchement peints par celle-ci. (Photo L'Écho - Fatoumata Dapa)

Vernissage à l'espace culturel du député Simon Allaire

Isabelle Boulais en symbiose avec la nature

FATOUMATA DAPA

fdapa@lechodelatuque.com

CULTURE. L'artiste de Louiseville Isabelle Boulais a dévoilé le 14 novembre son exposition à l'espace culturel du bureau du député Simon Allaire, où ses œuvres inspirées de la faune et des paysages naturels invitent à une connexion profonde avec la nature.

L'exposition est accessible gratuitement durant les heures d'ouverture du bureau de comté, soit du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h, et se poursuivra jusqu'en février 2025.

En peinture acrylique, elle représente des lieux visités, cherchant à transmettre le bien-être ressenti au contact de la nature. « Je souhaite que mes toiles procurent un sentiment de calme intérieur et donnent envie de s'immerger en nature », confie Isabelle Boulais, ajoutant qu'elle espère atteindre un public plus large avec cette première exposition dans cet espace dédié.

Pour le député Simon Allaire, cet espace permet de valoriser les artistes locaux et d'enrichir la

communauté. « Ils puisent leur inspiration dans notre région, et je crois que faire la promotion de leur travail contribue aux couleurs de notre localité », a-t-il souligné. Le député a rappelé l'importance de cet espace d'exposition, mis à jour tous les trois mois, offrant une opportunité pour les artistes de rayonner. « C'est un partenariat gagnant-gagnant qui dynamise le milieu. »

Quant à l'artiste, elle estime que cet espace donne une dimension nouvelle à son travail. « J'utilise une salle complète pour la première fois, ce qui ajoute une profondeur à l'exposition et rend l'expérience plus immersive pour les visiteurs. »

Intitulée *Le voyage à travers le patrimoine naturel*, cette exposition est, pour elle, une belle opportunité de partager son travail et de se faire connaître davantage.

En invitant les visiteurs à apprécier l'art tout en contemplant la nature, Isabelle Boulais espère que son travail sensibilisera au bien-être qu'offre un retour à la nature. Aussi, elle conseille aux artistes et aux amoureux de l'art de sortir de leur coquille et de se faire découvrir ou redécouvrir, d'oser venir s'exposer.

VOTRE MÉDIA D'ICI
L'Écho
de Maskinongé.com

ABONNEZ-VOUS
à notre infolettre
pour ne rien manquer
de vos nouvelles locales.



S'ABONNER

lechodemaskinongé.com

Lancement du 30e calendrier historique d'Appartenance Mauricie

Les meilleures photos regroupées pour 2025

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

HISTOIRE. Pour son 30e calendrier historique consacré à l'année 2025, Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale a choisi de ne pas se concentrer sur une thématique particulière comme elle en avait l'habitude, privilégiant plutôt de regrouper les plus belles photos des 29 éditions précédentes.

À travers une cinquantaine de photographies historiques, représentant différentes époques allant de 1889 (touristes logeant au St. Leon Springs Hotel à Saint-Léon-le-Grand) à 1996 (Jean Chrétien attablé à la Librairie Sauvageau à Shawinigan), l'ensemble des six sous-régions de la Mauricie y est représenté.

C'est d'ailleurs pourquoi Appartenance Mauricie a décidé de confier la présidence d'honneur de cette 30e édition à trois maires et aux trois préfets de la région, en l'occurrence Jean Lamarche (Trois-Rivières), Michel Angers (Shawinigan), Luc Martel (La Tuque), Paul Carboneau (MRC de Maskinongé), Caroline Clément (MRC de Mékinac) et Guy Veillette (MRC des Chenaux).

Coiffé du titre *L'histoire de la Mauricie Au cœur de notre identité*, la photo de la page couverture du calendrier représente un barrage routier tenu par le Club Richelieu de Trois-Rivières en juin 1960 à la sortie du vieux pont de Grand-Mère. La rivière Saint-Maurice gorgée de billes de bois flottantes incarne à elle-seule un pan de l'histoire de la Mauricie, du nord au sud.

À l'endos de couverture, une autre photo spectaculaire prise le 6 février 1961 montrant une foule de curieux à Trois-Rivières assistant au sauvetage du traversier M.V. Radisson, pris dans les glaces sur le fleuve Saint-Laurent, par un brise-glace de la Garde côtière canadienne.

Imprimé à 2000 exemplaire, le calendrier 2025 est disponible au coût de 10\$ dans plusieurs commerces de la région, de même que sur la boutique en ligne de la société historique régionale (www.appartenancemauricie.ca). Notons que ce



En partant de la gauche: Paul Carboneau (préfet de la MRC de Maskinongé et maire de Yamachiche), Hugo Lemay (attaché politique de la députée Marie-Louise Tardif), Kate Grenier (historienne et co-coordonnatrice du calendrier), Michel Angers (maire de Shawinigan) et Mario Lachance (co-coordonnateur du calendrier et président fondateur d'Appartenance Mauricie).

(Photo L'Écho - Bernard Lepage)

calendrier souvenir constitue une source de financement importante pour Appartenance Mauricie, lui permettant de poursuivre sa mission, de même que de maintenir son personnel à l'emploi.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SPÉCIALES

Objet: regroupement du transport adapté au transport collectif



Transport Adapté du Comté de Maskinongé inc.

Depuis 1982 Déplacements pour les personnes handicapées

Réservez votre place au
819 228-9661

**TRANSPORT ADAPTÉ
DU COMTÉ DE MASKINONGÉ**

Jeudi 5 décembre à 13 h 30
624, av. Dalcourt, Louiseville



APHCM
Association des Personnes Handicapées
du Comté de Maskinongé Inc.

Réservez votre place au
819 228-9228

**ASSOCIATION DES
PERSONNES HANDICAPÉES
DU COMTÉ DE MASKINONGÉ**

Jeudi 5 décembre à 14 h
624, av. Dalcourt, Louiseville



TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

Réservez votre place au
819 840-0603

**CORPORATION DE
TRANSPORTS COLLECTIFS
DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

Jeudi 5 décembre à 16 h
264, av. St-Laurent, Louiseville

Marché de Noël de la MRC de Maskinongé

L'événement donnera l'occasion aux visiteurs de rencontrer une vingtaine d'artisans et de producteurs agroalimentaires de la région et de se procurer des produits locaux: plaisirs gourmands, produits du terroir, soins corporels, accessoires de mode et autres articles décoratifs.

Animation et découvertes dans l'ambiance du temps des fêtes sont au programme les 30 novembre et 1er décembre de 10 h à 16 h à la Centrale agroalimentaire régionale Agro Desjardins, 1233, boulevard Saint-Laurent Est, Louiseville.

Pour connaître la liste des exposants, consultez la page du Marché de Noël sur le site de la MRC.

Place à l'imaginaire à Saint-Élie-de-Caxton

PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@icimedias.ca

SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON. Après plusieurs d'années d'attente, voilà que le Parc de l'imaginaire fait son arrivée dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Situé derrière l'église, le parc détient son préau qui pourra être utilisé par la population, en plus de plus de 4 km de sentiers pédestres, dont un menant à la montagne du calvaire.

Le projet a été amorcé en 2018 par le précédent conseil municipal. Le projet avait été mis sur la glace pendant quelques mois en raison de la pandémie. C'était la volonté de l'administration municipale d'offrir des accès à la nature et de permettre aux citoyens de profiter d'un espace de socialisation avec le préau. Des spectacles extérieurs pourront être offerts à cet endroit.

C'est lorsque la Caisse Desjardins a mis son immeuble en vente ainsi qu'un terrain de 56 500 mètres carrés acheté par la municipalité que le projet a pu aller de l'avant. D'ailleurs, la bibliothèque municipale est maintenant située dans l'ancienne caisse.

Il s'agit d'un projet total d'un peu plus d'un million de dollars, dont 90% proviennent de subventions du gouvernement du Québec, ainsi que de partenaires comme Desjardins, Tourisme Mauricie et des donateurs privés.

« Ce projet va tellement bien à Saint-Élie! Je salue les membres de l'ancien conseil et du conseil actuel pour avoir mené le projet à terme. L'objectif est de diversifier l'offre récréotouristique ici. Je souhaite qu'encore plus de gens découvrent Saint-Élie-de-Caxton », exprime le député de Maskinongé Simon Allaire.

AUCUNE LIMITE À L'IMAGINAIRE

La mairesse Charline Plante affichait un large sourire lors de l'inauguration. « Le Parc de l'imaginaire vient se rattacher à la montagne du calvaire. Ça permet aux gens de profiter du sentier du parc, mais aussi l'accès à toute la montagne pour le plein air. Pour l'instant, les sentiers sont à leur état naturel, mais au fil des mois et des années, il y aura des ajouts avec l'appropriation des gens. Par exemple, une personne a déjà installé un vitrail, et d'autres ont construit un grand tipi en bois. Éventuellement, on demandera à des organismes comme l'âge d'or, à l'école, ou la maison des jeunes par exemple, d'aménager une section du parc à leur image. C'est de l'art en nature. On regardera avec le Fonds de vitalisation de la MRC s'il est possible que des artistes viennent créer avec des citoyens des îlots artistiques en lien avec la nature. Ça deviendra un lieu intergénérationnel où les utilisateurs pourront faire des découvertes tout en marchant », exprime la mairesse Charline Plante.



Benoit Gauthier, ancien directeur général ayant contribué au projet du Parc de l'imaginaire avec l'ancien conseil, et la mairesse de Saint-Élie-de-Caxton Charline Plante devant le tipi érigé dans le parc. (Photo L'Écho - Patrick Vaillancourt)

La cérémonie d'inauguration s'est terminée par le dévoilement d'une oeuvre d'art réalisée par l'artiste trifluvienne Alejandra Basanes qui a été installée dans la bibliothèque municipale. Cette oeuvre a été acquise dans le cadre du Programme d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement en lien avec l'aménagement du Parc de l'imaginaire.



Le préau de Saint-Élie-de-Caxton.

(Photo L'Écho - Patrick Vaillancourt)

SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Les courtepointes éclatées de Brigitte Gagnon

La petite Place des Arts de Saint-Mathieu-du-Parc présente à compter du 15 novembre l'exposition De l'étonnement patient au souffle de l'évocation de la créatrice shawiniganaise Brigitte Gagnon. Inspirée par le courant de l'improvisation en courtepointe, Brigitte Gagnon poursuit son exploration en création textile. Utilisant les techniques de la courtepointe, elle cherche à occuper un espace d'expression différent, en s'éloignant des normes de coupe et d'assemblage, et du design planifié par les blocs traditionnels. Elle transforme ainsi son regard et choisit d'élaborer un nouvel univers graphique abstrait, qui nourrit son processus créatif. Mais plus encore, le travail en improvisation lui permet, par la liberté qu'il fait naître, d'ouvrir une autre avenue davantage intentionnelle afin d'évoquer des récits qui diffèrent de l'abstraction. Une quinzaine de se oeuvres textiles seront en exposition jusqu'au 20 décembre dans la salle Desjardins. Rappelons que La petite Place des Arts est ouverte les mercredis, jeudis, vendredis de 13h à 17h et les samedis, dimanches de 10h à 17h. (Photo courtoisie)



À VOS AGENDAS !

■ Afeas de Maskinongé

Soirée dansante samedi 30 novembre à 19h 15 au centre communautaire de Maskinongé, prix 10\$, musique avec Françoise et Roland Pelletier. Apportez vos consommations. Aussi, Souper de Noël mardi 3 décembre à 17h au centre communautaire de Maskinongé, suivi de la danse avec Françoise et Roland Pelletier. Apportez vos consommations, Coût: 25 \$ membres, 30 \$ non-membres. Info: Nicole 819 228-1504, Claudette 819 227-1411.

■ FADOQ Saint-Justin

Soirée bingo samedi 30 novembre à 19h à la salle de la FADOQ de St-Justin. Coût: 12\$. Aussi, party des Fêtes, souper traditionnel suivi d'un orchestre le samedi 14 décembre 17h à la même salle. Membre: 28\$, non membre: 33\$. Apportez vos consommations. Réservations: Guylaine 819 227-2137 ou Robert 819 697-5793.

■ Marché de Noël Sainte-Angèle-de-Prémont

Marché de Noël regroupant une trentaine d'artisans le 24 novembre de 10h à 16h à l'édifice municipal (2451 Camirand, Sainte-Angèle-de-Prémont). Venez y découvrir des produits de toutes sortes confectionnés par des gens de la région. Tirage de deux paniers renfermant des articles remis par les artisans et d'une catalogue tissée.

■ Centre l'Étape

Tu as un projet, un rêve ou un objectif que tu aimerais concrétiser, mais tu ne sais pas par où commencer? Le Centre l'Étape du Bassin Maskinongé t'invite à participer à notre atelier Réalise ton rêve, conçu pour t'aider à découvrir tes passions, développer tes idées et poser les premières étapes vers la réalisation de tes rêves. Inscription gratuite, places limitées. Info et inscription: 819 228-8377 ou écris-nous à developpement@etape.qc.ca.

■ L'Avenue Libre

Découvrez l'harmonie parfaite entre le corps et l'esprit avec nos séances gratuites de yoga, tous les mercredis à 13h jusqu'au 18 décembre. Nos cours de yoga sur chaise, adaptés à tous les niveaux, vous aideront à renforcer votre

flexibilité et apaiser votre esprit. Info: 819 228-9917 ou par courriel à info@avenuelibre.org.

■ La Clé en éducation populaire à Louiseville

Retour aux études. Ateliers de rehaussement de connaissances générales, de révision et d'apprentissage du français et des mathématiques. Mise à niveau pour la poursuite d'études secondaires. Préparation pour le TENS (tests d'équivalence de niveau du 5^e secondaire). Dépannage informatique (portable, tablette, cellulaire), croissance personnelle, activités thématiques. Possibilité d'allocations avec Services Québec et des services du Transport collectif. 16 ans et plus. C'est gratuit.. Info: 819 228-8071.

■ FADOQ Saint-Boniface

À tous les membres de la FADOQ de St-Boniface, vous êtes tous les bienvenus à la Salle Roger Lupien le jeudi de 13h à 16h: jasette, jeux de poches, jeux cartes, jeux de sociétés sont au rendez-vous.

■ Association pulmonaire du Québec

Groupes d'entraide virtuels pour les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire et leurs proches. Le 26 novembre: conférence Me faire vacciner pour mieux respirer. Groupe Apnée du sommeil: 25 novembre à 19h sur le stress relié au traitement CPAP. Info et inscription: 1 888 768-6669 poste 230.

■ Programme PIED

Programme intégré d'équilibre dynamique offert par le CIUSSS pour les 60 ans plus. Activités physiques en groupe pour améliorer l'équilibre, la force des jambes et la souplesse et capsules préventives sur les saines habitudes de vie et les comportements sécuritaires. Gratuit, matériel fourni. Info: 819 370-2200 poste 2415.

■ Fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec

Groupe de soutien animé par Eve Simard, lundi 2 décembre à 13h 30 à la Bibliothèque Jean-Paul Plante, 276, Avenue St-Laurent à Louiseville. Gratuit pour les membres. Inscription: 819 371-1458.

PANIERIERS DE NOËL ET NOËL DU CŒUR

Saint-Justin

La guignolée pour le Noël du Coeur de Saint-Justin aura lieu samedi 23 novembre à compter de 9h. Merci pour vos dons de nourriture non périssable, articles de soins corporels, contenant consignés ou argent.

Maskinongé

Pour faire une demande au Noël du Coeur de Maskinongé, vous pouvez téléphoner au 819 227-2243 poste 2270. Vous pouvez aussi téléphoner à la sacristie le vendredi 15 novembre, entre 9h et 16h. Date limite d'inscription le 29 novembre.

Louiseville

Les gens dans le besoin, résidents de

Louiseville, pourront faire une demande, en présence au Vestiaire St-Antoine-de-Padoue, les 11, 12, 13 novembre, entre 13h et 16h. Une seule demande par adresse civique sera acceptée. Il faudra présenter une pièce d'identité avec adresse et photo.

Yamachiche, Saint-Barnabé et Saint-Sévère

Pour les résidents de Yamachiche, Saint-Barnabé et Saint-Sévère qui veulent faire une demande au Noël du Coeur ou pour la campagne du Panier de Noël, présentez-vous au sous-sol de l'église de Yamachiche lors du comptoir vestimentaire les mercredis 13, 20 et 27 novembre entre midi et 17h. Preuve de résidence et de revenus obligatoire. Info: 819 264-5577.



Pareil comme TOI

Roddy Didier Larhubarbe
Boucher | Olymel

« Venir au Canada, c'est comme une chance !
J'attendais ce moment. »

Pour en apprendre plus sur son parcours : pareilcommetoi.com

Avec la participation financière de :

Québec  MRC Maskinongé 



L'ÉCHO DE MASKINONGÉ - www.lechodemasikinonge.com - Le 20 novembre 2024 - 11

AVIS PUBLIC

Avis de clôture d'inventaire

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de M^{me} Marielle Noël survenu le 13 juin 2024, en son vivant résidant au 341, St-Jacques, app. 210, Louiseville, province de Québec, J5V 1C7, un inventaire des biens de la défunte a été fait le 13 novembre 2024 par les liquidateurs, devant M^e Carmen Brouillette, notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de M^e Carmen Brouillette, notaire, 390, St-Laurent, Louiseville, province de Québec, J5V 1K3, téléphone: 819 228-9779. Donné ce 13 novembre 2024. Lorraine Lemay, liquidateur
Linda Lemay, liquidateur

>38583-1

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis par les présentes donné que, à la suite du décès de Louis Dupuis, en son vivant résidant et domicilié au 181 chemin du Lac-en-Dentelle, St-Alexis-des-Monts, Québec, J0K 1V0, survenu le 14 juin 2024, un inventaire des biens du défunt a été fait devant témoins le 12 novembre 2024, par les liquidateurs conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 681 rue Sainte-Anne, Yamachiche, Québec, G0X 3L0. Signé à Yamachiche, en date du 12 novembre 2024.

>38576-1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE



AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par la soussignée greffière de la Ville de Louiseville;

QUE, lors de la séance ordinaire du lundi 9 décembre 2024 à 19h00, qui se tiendra au lieu habituel des séances du conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le conseil municipal de la Ville de Louiseville statuera sur la demande d'usage conditionnel pour le dossier ci-dessous mentionné. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande d'usage conditionnel décrite ci-après. Les citoyens et citoyennes qui souhaitent assister à la diffusion en direct ou en différé peuvent également se rendre sur la page Facebook de la Ville de Louiseville accessible à l'adresse facebook.com/villedelouiseville.

ADRESSES CIVIQUES: 291-295, rue Notre-Dame Nord – Matricule: 4824-07-4140;
RÉFÉRENCE CADASTRALE: Le lot 4 409 505 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE: Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin d'autoriser l'usage de mini-entrepôts (entreposage intérieur) assimilé à l'usage B.1 - Services personnels/ Soins non médicaux, faisant partie de la catégorie d'usage du groupe commercial (4.3) de la classification des usages, lequel ne respecte pas le règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 - Usages, constructions et normes d'implantation et la grille des usages pour la zone I7.

Fait et signé à Louiseville
Ce 20^e jour du mois de novembre 2024

Maude-Andrée Pelletier
Greffière

>38601-1



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité d'Yamachiche, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2025, 2026 et 2027, a été déposé à mon bureau, au 366, rue Sainte-Anne, le 1^{er} novembre 2024, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures régulières de bureau de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h à 12 h le vendredi.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi. Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2025;
- Être déposée à l'endroit suivant ou être envoyée par courrier recommandé:
M.R.C. de Maskinongé
651, boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement 238-14 de la M.R.C. de Maskinongé et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À YAMACHICHE, CE 12^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Marie-France Boisvert
Directrice générale et greffière-trésorière

>38344-1

ANNONCES CLASSÉES

1 866 637-5236

annoncesclassées@hebdos.com

370 - Matériaux construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur/ galvanisés La longueur que vous désirez
819-221-5429

415 - Massothérapie | Soins thérapeutiques

ESPACEEST.ca, massage, spa, personnel féminin, lundi au samedi. 577-A Notre-Dame, Repentigny. 450-932-7990.

424 - Astrologie

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 450-309-0125



Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

AVIS PUBLIC

VILLE DE LOUISEVILLE AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Maude-Andrée Pelletier, en sa qualité de greffière de la Ville de Louiseville, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, à la salle du conseil, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le 4 décembre 2024, à 10h00, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalités et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes municipales dues (capital, intérêts et pénalités au 20 novembre 2024) *
Roxanne Bordeleau 70, 3 ^e avenue	4824-41-2901 Lot 4 020 051	854,26 \$
Nathalie Gagnon 661, rue Notre-Dame Nord	4825-27-8639 Lot 4 410 752	3 194,90 \$
14443144 Canada inc. 930, boulevard Saint-Laurent Est	5024-34-7054 Lot 5 201 064	639,86 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Maskinongé.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Louiseville

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants *LCV*).

Pour éviter la vente de votre immeuble, un **paiement complet** (capital, intérêts, pénalités et frais) doit être fait directement à la Ville de Louiseville. **Si vous faites le choix de procéder par paiement électronique, il vous appartient, d'une part, de vous informer auprès de la Ville du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalités et frais et, d'autre part, d'en informer la Ville (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.**

Donné à Louiseville, ce 20 novembre 2024

Maude-Andrée Pelletier, greffière

>38600-1

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par la soussignée greffière de la Ville de Louiseville;

QUE, lors de la séance ordinaire du lundi 9 décembre 2024 à 19h00, qui se tiendra au lieu habituel des séances du conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le conseil municipal de la Ville de Louiseville statuera sur la demande de dérogations mineures pour le dossier ci-dessous mentionné. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogations mineures décrites ci-après. Les citoyens et citoyennes qui souhaitent assister à la diffusion en direct ou en différé peuvent également se rendre sur la page Facebook de la Ville de Louiseville accessible à l'adresse facebook.com/villedelouiseville.

ADRESSE CIVIQUE: 1201, boulevard Saint-Laurent Est – Matricule: 5124-38-0075;

RÉFÉRENCE CADASTRALE: Le lot 6529968 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE: **ENSEIGNES:**

1. Demande de dérogation mineure visant à autoriser la superficie maximale des enseignes, lesquelles ne respectent pas le règlement de zonage no. 622, article 11.2.3 pour la zone M2:
 - Superficie maximale par enseigne autorisée: 2,5 m²
 - Superficies maximales des enseignes en façade avant demandées: 11,5 m² et 3,4 m²
 - Superficie maximale de l'enseigne sur socle en cour avant demandée: 6,75 m²
2. Demande de dérogation mineure visant à autoriser le nombre maximal d'enseignes par établissement, lequel ne respecte pas le règlement de zonage no. 622, article 11.2.3 pour la zone M2:
 - Nombre maximal d'enseignes autorisé: 3
 - Nombre maximal d'enseignes demandé: 5 (4 posées à plat et 1 sur socle)
3. Demande de dérogation mineure visant à autoriser la position d'une enseigne sur socle d'une hauteur de 6 m, laquelle ne respectera pas la distance minimale de l'emprise de rue, autorisée par le règlement de zonage no. 622, article 11.2.9:
 - Distance minimale d'une enseigne par rapport à l'emprise de rue autorisée: 10 m
 - Distance minimale d'une enseigne par rapport à l'emprise de rue demandée: 2 m

CONTENEURS:

4. Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'ajout de trois conteneurs à être utilisés à des fins de bâtiment accessoire, lesquels ne sont pas autorisés par la définition de bâtiment du règlement de zonage no. 622, article 1.2.4:
 - Définition autorisée de bâtiment: construction ayant un toit appuyé sur des murs ou des colonnes, **autre qu'un (...) conteneur (...)**, utilisée ou destinée à être utilisée pour abriter ou recevoir des personnes, des animaux, des biens ou des choses.
 - Définition demandée de bâtiment: construction ayant un toit appuyé sur des murs ou des colonnes, **incluant un conteneur**, utilisée ou destinée à être utilisée pour abriter ou recevoir des personnes, des animaux, des biens ou des choses.
5. Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'ajout de trois conteneurs utilisés à titre d'usage et de bâtiment accessoire à structure isolée, utilisés à des fins d'entreposage, lesquels ne respectent pas le règlement de zonage no. 622, article 8.2 pour une zone de type M (zone M2):
 - Utilisation de conteneurs à des fins d'usage et de bâtiment accessoire: interdite
 - Utilisation de trois conteneurs à des fins d'usage et bâtiment accessoire: demandée
 - Type de zone dans laquelle les conteneurs sont autorisés: zone I - industrielle
 - Type de zone dans laquelle les conteneurs sont demandés: zone M - mixte

ENTRÉES CHARRETIÈRES:

6. Demande de dérogation mineure pour autoriser l'aménagement de **trois accès au terrain**, pour un terrain situé en bordure de la route 138 et à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, lesquels accès ne respecteront pas le nombre maximal pour chaque 200 mètres de façade, autorisé par le règlement de zonage no. 622, article 9.1.1, alinéa 1 Localisation, paragraphe h):
 - Nombre d'accès au terrain pour chaque 200 m de façade autorisé: 1
 - Nombre d'accès au terrain pour chaque 200 m de façade demandé: 3

CLÔTURE:

7. Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'ajout d'une clôture construite en maille de fer non recouverte d'un enduit caoutchouté et de blocs de béton non décoratifs, laquelle clôture ne respectera pas les matériaux autorisés par le règlement de zonage no. 622, article 10.1 pour un usage commercial.
8. Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'ajout d'une clôture construite en maille de fer non recouverte d'un enduit caoutchouté (type Frost), non-opaque, laquelle clôture ne respectera pas les critères autorisés par le règlement de zonage no. 622, article 10.2 pour un l'entreposage extérieur:
 - Pourcentage d'opacité minimal autorisé: 75 %
 - Pourcentage d'opacité demandé: 0 %
9. Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'ajout d'une clôture construite avec du fil barbelé autour d'une aire d'entreposage extérieure, lequel fil barbelé n'est pas autorisé par le règlement de zonage no. 622, article 10.3 pour une zone mixte:
 - Type de zones dans lesquelles le fil barbelé est autorisé: Agricole, industrielle et commerciale
 - Type de zone dans laquelle le fil barbelé est demandé: Mixte

12 jours d'action contre les
violences faites aux femmes

Conférence et ateliers dans la région

SENSIBILISATION. Le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) et l'ensemble des membres partenaires du comité intersectoriel en matière d'agression sexuelle et de violence conjugale offrent des activités de sensibilisation dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes.

Cette campagne annuelle se déroule entre le 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) et le 6 décembre (Journée nationale de commémoration et d'action contre les violences faites aux femmes) afin de rendre hommage aux victimes de la Polytechnique.

« Les activités qui se déroulent dans le cadre des 12 jours d'action permettent de mettre en lumière une réalité dont la population prend de plus en plus conscience; les femmes sont victimes de nombreux actes de violence, perpétrés à leur encontre, parce qu'elles sont femmes. Grâce aux différentes vagues de dénonciation des violences sexuelles et des féminicides, aux événements qui soulignent les dates importantes comme celle de la tragédie de Polytechnique et aux campagnes de sensibilisation médiatisées, la parole des victimes se libère peu à peu », indique Camille Souza, coordonnatrice au CALACS de Trois-Rivières.

Une conférence de Nathalie Trottier, survivante, aura lieu le 3 décembre à 13 h 30 à l'école nationale de police de Nicolet. Plus de 275 intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, de la sécurité publique et des organismes communautaires sont invités à y participer.

Aussi, les activités d'initiation à l'autodéfense seront de nouveau offertes aux femmes et aux adolescentes de 14 ans et plus. Ces activités sont présentées en collaboration avec la Direction de la police de Trois-Rivières et les écoles d'arts martiaux de la région. L'an dernier, les ateliers ont été donnés à plus de 230 participantes.

Les activités d'initiation à l'autodéfense sont offertes gratuitement dans plusieurs clubs, notamment: Fujiyama Dojo (Trois-Rivières); Yoseikan (Trois-Rivières); Club de judo Seikidokan de Trois-Rivières; Dojo Noritsudokan de Trois-Rivières; Dojang Taekwon-Do Marco Côté (Trois-Rivières); Club de karaté Shito-Ryu (Trois-Rivières); Club de judo Ghshintaido de Shawinigan; Club de judo de Shawinigan.

La date limite pour les inscriptions est le 21 novembre (formulaire disponible en ligne). Places limitées.



DÉSAULNIERS BOUCHER, GISÈLE

1930 - 2024

Le 12 novembre 2024 à l'unité des soins palliatifs du centre de services Avellin-Dalcourt, est décédée à l'âge de 94 ans et 2 mois, Madame Gisèle Désaulniers Boucher épouse de feu Gilles-André Boucher.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire St-Louis, 30, St-Marc, Louiseville. Heures d'accueil: samedi 23 novembre 2024, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu ce même jour à 11 h en l'Église de Louiseville. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Gisèle est allée rejoindre ses parents Camille et Marie-Anna Désaulniers; ses sœurs Thérèse et Cécile; ses frères Réal (feu Marielle Masson) et Gilles.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yves (Chantal Lessard), Louise, Carmen (Louis Robert), Claude (Mélanie Demers); ses petits-enfants: Patrice (Mylène Boulay) et Maxime Boucher, Pascal et Marie-Pier Bergeron, Raphaël et Samuel Boucher; ses arrière-petits-enfants: Érika Noël, Alexis et Jade Boucher; sa sœur: Marielle Désaulniers; son frère: Léo-Paul Désaulniers (Céline Pelletier); ses belles-sœurs: Thérèse Paquin (feu Henri-Jean Boucher), Louise Cousineau (feu Jacques Boucher); ainsi que plusieurs neveux et nièces de la famille Désaulniers et Boucher, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence Laveault, le personnel des soins palliatifs Avellin-Dalcourt, ainsi que Mylène Boulay pour leurs bons soins prodigués à leur maman au cours des dernières années.



Maisons funéraires St-Louis | Renseignements : 819 228-3335 | Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca | Site Internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

>38809-1



POIRIER-MOREAU, JACQUELINE

1930 - 2024

Au CIUSSS-MCQ, Pavillon Ste-Marie de Trois-Rivières, le 10 novembre 2024, est décédé à l'âge de 94 ans, M^{me} Jacqueline Moreau, épouse de feu Napoléon Poirier, demeurant à Louiseville, originaire de St-Tite.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 14 novembre 2024 à 14 h en l'église de St-Léon-le-Grand. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial de St-Léon-le-Grand.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants: France Poirier, Francine Poirier, Claude Poirier (Isabelle St-Pierre), Diane Poirier (Jocelyn Beaudet) et Mario Lefebvre (Chantale Provost); ses petits-enfants: William Poirier et Sam Ironstone; son arrière-petit-fils: Mason Ironstone; sa soeur et ses frères: Thérèse Moreau (Léo Tellier), Yves-Marie Moreau (feu Lise Richard) et Guy-Paul Moreau (Dany Plante); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Poirier; ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.



Maisons funéraires St-Louis | Renseignements : 819 228-3335 | Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca | Site Internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

>38415-1



MICHAUD, JACQUES

1951 - 2024

À l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 4 novembre 2024 est décédé à l'âge de 73 ans, M. Jacques Michaud époux de feu Huguette Déry. Il était le fils de feu Théode Michaud et de feu Florence Latour demeurant à Maskinongé.

La famille accueillera parents et amis à la Maison funéraire St-Louis, 92 St-Laurent, Maskinongé. Heure d'accueil: samedi 23 novembre 2024 à partir de 10 h. Les funérailles auront lieu en l'église de Maskinongé ce même jour à 13h30. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Maskinongé à une date ultérieure.

M. Michaud laisse dans le deuil, ses enfants: Sébastien Michaud (Sophie Lemonde), Isabelle Michaud (Daniel Laporte); sa filleule Véronique Michaud; ses frères et sœurs: Guy Michaud (Jocelyne Rinfret), Roger Michaud (Sonia Paquin), Michel Michaud (Johanne Dupuis), Louise Michaud (Luc Croisetière), Denis Michaud (Chantale Campion); son filleul Stéphane Michaud (Ginette Renaud); ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs et du 5c de l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières ainsi que Dre Rachel Bourgault et Dre Pascale Bisson pour les bons soins prodigués.



Maisons funéraires St-Louis | Renseignements : 819 227-2372 | Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca | Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

>38571-1

À la mémoire de nos êtres chers

Messe Anniversaire

Voilà déjà un an que tu nous as quittés pour un monde meilleur, en laissant un grand vide dans nos cœurs et dans nos vies. Nous pensons à toi chaque jour.

En ta mémoire une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 24 novembre 2024 à 10 h 30 en l'église St-Antoine-de-Padoue de Louiseville.

M. Claude Grenier
(décédé le 18 novembre 2023)

Nous serions heureux que parents et ami(e)s puissent se joindre à nous.

Son épouse
Danielle Bourassa
et son fils **Christian**

Le soleil s'est couché sur une vie bien remplie, mais il continue de briller dans le jardin des souvenirs.

Sincères remerciements

À la douce mémoire de Madeleine Laflamme Deschesnes

Décédée le 24 octobre 2024 à l'âge de 97 ans

Permettez-nous de vous exprimer notre plus sincère et entière gratitude. Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté leur réconfort, soit par des fleurs, des messages de condoléances, des cartes, offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Ses enfants Damien (Sylvie Rodgers), Agathe (Pierre Châteauneuf), Gilles (Lise Paquin), Lyne (Normand Boissonneault), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

>38922-1

JEUX & PASSE-TEMPS

L'Écho VOTRE MÉDIA D'ICI
de Maskinongé.com



Envie de plus de
mots croisés ?

ou visitez notre site internet :
www.lechodemaskinonge.com/mots-croises

SUDOKU

JEU N° 899

9		2	6	1				
			7				5	1
		7						2
		9	1		5	6		
3								
	6		4					8
			5					
	9	6			8		3	
2	3							5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 899

9	2	6	1	5	8	3	7	4
7	5	1	8	2	9	6	3	4
9	6	2	1	6	8	7	4	3
8	2	7	8	6	7	9	5	1
6	1	5	7	9	8	7	2	3
5	7	9	2	1	6	8	7	4
2	9	7	6	5	8	7	1	8
1	5	6	2	8	7	6	7	9
4	8	3	4	1	9	2	5	6

MOT CACHÉ

THÈME : QUANTITÉ / 9 LETTRES

A ABONDANCE ACCUMULATION AMAS ARMÉE ARSENAL AVALANCHE	D DÉLUGE DOSE DURÉE	E ÉCHANTILLON ENSEMBLE ESSAIM ÉTENDUE	F FLOPÉE FOULE	G GORGÉE GOUTTE GRAMME GRANDEUR GROUPE	I IMMENSITÉ INFINITÉ	K KYRIELLE L LITRE	L LONGUEUR	M MASSE MESURE MÈTRE MONCEAU MONTAGNE	N NOMBRE O ONCE	P PAQUET PILE PLÉIADE PLUIE POIDS PROFUSION PROVISION	Q QUOTA R RATION RIBAMBELLE	S SOMME SURFACE T TAILLE TAS TONNE TORRENT TOTAL V VOLUME
--	-------------------------------------	--	-----------------------------	--	-----------------------------------	---	----------------------	---	--	---	---	--

N	O	L	L	I	T	N	A	H	C	E	N	G	E	T	L	E	A	I	N
E	C	R	M	O	N	C	E	A	U	O	R	D	O	O	T	V	M	O	M
L	A	U	E	P	U	O	R	G	I	A	A	R	N	I	A	M	I	E	P
L	P	E	P	L	U	I	E	T	M	I	R	G	N	L	E	T	N	U	T
E	A	D	B	E	S	S	A	M	E	E	U	I	A	N	C	S	O	E	O
B	C	N	L	U	K	L	E	L	N	E	F	N	S	E	E	C	E	E	N
M	I	A	O	C	U	Y	P	T	U	N	C	I	L	M	U	G	M	R	N
A	T	R	C	M	A	L	R	R	I	H	T	L	B	A	R	T	O	T	E
B	E	G	U	T	E	R	A	I	E	E	O	L	E	O	F	E	N	E	D
I	L	C	O	M	C	E	G	N	E	C	E	B	G	S	O	U	T	M	O
R	C	T	U	H	G	E	P	A	E	L	O	E	T	A	U	Q	A	A	S
A	A	L	A	U	R	N	C	R	I	S	L	N	D	M	L	A	G	T	E
L	O	R	L	A	M	I	O	N	O	S	R	E	T	A	E	P	N	O	P
V	G	E	T	E	L	I	P	I	O	F	O	A	S	I	I	M	E	U	O
E	D	I	S	L	I	T	R	E	S	M	U	N	E	U	N	R	M	Q	I
T	O	U	E	U	D	N	E	T	E	I	I	S	L	T	R	G	Y	O	D
N	R	F	R	A	C	T	I	O	N	U	V	A	I	I	T	F	E	M	S
E	E	L	L	I	A	T	E	E	R	U	D	O	S	O	V	U	A	N	D
F	L	O	P	E	E	M	R	A	T	A	S	R	S	N	R	O	C	T	
N	O	M	B	R	E	C	N	A	D	N	O	B	A	P	E	E	E	G	E

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : MULTITUDE

MOTS CROISÉS

N° 899

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALLEMENT

- Lieu d'une ruée vers l'or en 1896 — Arme de chasse.
- Facile — Vanter de manière exagérée (Faire ...).
- Matière blanchâtre qui se dépose dans les replis des organes génitaux externes — Comprime.
- Exprime le rire — Maladie infectieuse mortelle — Lettre grecque.
- Renaissance de ce qui était altéré.
- Cercle en Suède — Sert à suspendre.
- Désert — Écorché.
- Parties de la tête — Palmier à huile.
- Exige de bons yeux — Se dit d'un vin qui racle la gorge.
- Terreur subite et violente

— Souhait.

- Poison végétal — Gentleman cambrioleur.
- Donner plus de goût — Idiots.

VERTICALEMENT

- Ensemble des prescriptions alimentaires du judaïsme — Très chaste.
- Détective — Phase d'une évolution.
- Risqué — Roman de Zola.
- Personne qui écrit pour quelqu'un d'autre — Fêrue.
- Attraction foraine.
- Figures — Arbrisseau.
- Épuisé par un effort — Dialecte gaélique — Inquiétude.
- Du verbe avoir — Faire entrer de l'air.

- Connait — Très jeune poisson servant à repeupler les étangs.
- Avide — A succédé à la SDN.
- On y sert à manger — Petit citron.
- Titres qui établissent certains droits — Pronom indéfini.

S	T	U	N	R	A	V	E	L	E	R	E	R	E	2
N	N	I	P	U	L	S	S	V	A	S				11
U	O	V	A	E	O	I	N	V	A					10
M	E	A	V	E	M	A	T	I	R	E				6
S	I	S	L	E	T	R	E	M	P	E	S			8
7	U	O	R	E	G	E	B	E	S	S				6
C	O	R	E	G	E	S	S	E	S	S				9
NO	I	T	V	A	E	N	E	N	E	R				5
TO	I	O	A	G	E	R	A	V	E					4
3	S	M	E	G	M	A	T	A	S	S				3
1	K	L	E	D	I	K	E	A	R	C				1
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12			

RÉPONSE DU N° 899



ONMA

LES LAURÉATS DU CONCOURS 2024

DES ENTREPRENEURS QUI FONT LA FIERTÉ DE LA MAURICIE!

CATÉGORIE OR

1^{er} rang régional et 2^e rang national



LA FERME PITTET INC.
Claire Desaulniers ainsi qu'Alphonse et Jérémie Pittet
Saint-Tite

CATÉGORIE ARGENT

1^{er} rang régional



MASSICOTTE HOLSTEIN INC.
Mayse Carré, Pierre-Luc et Roger Massicotte ainsi que
Katrine Venne
Champlain

CATÉGORIE BRONZE

1^{er} rang régional



JARDINS BIO CAMPANIPOL INC.
Amélie Brouillette, Danielle Lefebvre, Charles, Félix et
Florence Lefebvre St-Arnaud, Catherine Paquette ainsi
que Robert St-Arnaud
Sainte-Geneviève-de-Batiscan

PRIX SOLLIO GROUPE COOPÉRATIF À L'AGROENVIRONNEMENT

Lauréat régional



LA FERME PITTET INC.
Claire Desaulniers ainsi qu'Alphonse et Jérémie Pittet
Saint-Tite

MENTION SPÉCIALE DE L'AGROTOURISME

Lauréat régional



LES COULEURS DE LA TERRE INC.
Patricia Claveau et Guy Fradette
Yamachiche

2^e rang régional



GESTION LE STÉPHANOIS INC.
(SAPINIÈRE DE LA MAURICIE)
Danielle Gauthier, Michel et René Paquette ainsi
qu'Amélie René
Trois-Rivières

2^e rang régional



CENTRE DE JARDIN RÉGIONAL DE LOUISEVILLE INC.
(LES JARDINS ANDRÉ CARBONNEAU)
André Carbonneau
Louiseville

Pour plus d'information
QUEBEC.CA/ONMA

3^e rang régional



FERME MYOLAÏT INC.
Yohan Lafrenière
Saint-Justin

3^e rang régional



LES COULEURS DE LA TERRE INC.
Patricia Claveau et Guy Fradette
Yamachiche